Une des premières conséquences serait d'habiliter à l'enseignement du français des candidats dépourvus de la connaissance du latin. Néanmoins, maints partisans de la réforme estiment que le concours envisagé devrait comporter une épreuve latine. Quelle en devrait être la nature? Ni une version latine élémentaire ni un thème facile ne paraissent devoir offrir des garanties suffisantes, le problème étant d'assurer aux candidats une préparation qui leur permette de dispenser un enseignement historique du français : langue, littérature, culture.

La préparation culturelle n'est pas difficile à réaliser ; la préparation littéraire l'est davantage, parce qu'elle devra se contenter du recours aux traductions ; la préparation grammaticale semble devoir comporter l'adoption de méthodes nouvelles et consister essentiellement dans une initiation linguistique propre à illustrer la structure fondamentale du latin, ses principales particularités phonétiques, morphologiques, syntaxiques, avec la préoccupation de faire comprendre l'évolution qui mène au français, donc en partant des besoins de l'explication française.

Quelques exemples sont présentés par M. Marouzeau pour éclairer son propos. Il peut sembler inutile à la rigueur, possédant les formes françaises *<mûr<meür<medur*, de remonter jusqu'au latin *maturum* ; il n'est pas indispensable à l'intelligence du français de connaître la déclinaison entière de *dies* ; mais il n'est pas possible de comprendre l'alternance du français *il / le* si l'on ignore la loi d'accentuation qui a orienté l'évolution du latin *ille* dans deux sens différents. Des considérations de cette sorte pourraient conduire à déterminer la matière et l'esprit d'un enseignement du latin à l'usage des étudiants du moderne. L'attention des latinistes doit être appelée à envisager ces problèmes sous leur aspect pratique aussi bien que doctrinal.

M. Marouzeau s'excuse d'avoir dû loger cet exposé en fin de séance, sans possibilité d'échanges de vues ; mais l'occasion de le discuter à loisir devra être recherchée.

VI.

SÉANCE DU SAMEDI 14 NOVEMBRE 1953.

Président : M. J. Perret.

Membres présents. — M. J. Allard, M^lle^ M. d'Alverny, R. P. R. Arbour, MM. J. Beaujeu, P. Beucher, R. Bloch, A. Bourgery, G. de Boussineau, P. Boyancé, E. Cavaignac, P. Chantraine, M^lle^ S. Corbin, MM. J. Couissin, P. Courcelle, J. Courtes, A. Dain, G. Devoto, R. Dreyfus, M^lle^ J. Duchemin, MM. M. Durry, P.-M. Duval, J. Duvernet,

A. Ernout, Mlle J. Ernst, MM. G. Fohlen, J. de Foucault, Mlle R. Fournier, MM. R. France, H. Frère, Mlle A. Freté, Mme M. Frézouls, M. E. Galletier, Mme E. Galletier, MM. L. Gerschel, R. Goujard, P. Grimal, Mlle J. Hatinguais, MM. J. Hellegouarc'h, J. Heurgon, R. P. M.-Ph. Hubert, Cl. Jodry, R. Laborderie, G. Labouesse, J. Lamaison, Y. Lefèvre, P. Lévy, H. Lévy-Bruhl, A. Magdelain, Ch. Mantoux, C. Marcaux, Mme L. Margueron, MM. J. Marouzeau, G. Mauger, Mlle Y. Mestivier, Mme H. Michel-Lévy, MM. R. Morisset, R. Noiville, L. Nougaret, Mme S. Nougaret, Mlle H. Pétré, Mgr L. Pichard, Mme V. Regnot, MM. M. Ribaud, P. Riché, J. Rollant, Ch. Rosset, Mlle A. Tachauer, R. P. M. Testard, M. A. Vernet, Mlle J. Vielliard, MM. R. Villers, J.-P. Wuilleumier, Mlle J. Zimermann.

Communications du Bureau.

M. J. Perret, président, se félicite, au nom de tous les assistants, de voir présent à cette première séance de l'année scolaire M. Marouzeau, qui, depuis deux mois et demi, a été immobilisé par la maladie, et le remercie de l'effort qu'il a fait pour cette première sortie de convalescence avant de se remettre une fois encore entre les mains des médecins. Tous les vœux les plus chaleureux des membres de la Société l'accompagnent.

M. Marouzeau, en exprimant ses remerciements émus, donne brièvement des nouvelles de l'activité de la Société pendant les vacances d'été ; il signale, en particulier, que la composition de la *Revue*, malgré les difficultés, se poursuit de façon satisfaisante.

M. J. Perret est heureux de souhaiter la bienvenue parmi nous à M. G. Devoto, professeur à l'Université de Florence, qui vient de recevoir les insignes de docteur *honoris causa* de l'Université de Paris, et à notre confrère M. H. Frère, professeur honoraire à la Faculté des lettres de Nancy.

Communications à l'ordre du jour.

I. — M. P. Grimal présente diverses considérations sur *le livre VI de l' « Énéide » et son actualité en 23 av. J.-C.*

L'affirmation, souvent répétée, d'une collaboration entre Auguste et les poètes du cercle de Mécène pour la formation du régime nouveau mérite d'être mise à l'épreuve des faits. En particulier, la « révélation » du VIe livre de l'*Énéide* n'est-elle que l'expression de croyances philosophiques et religieuses du poète, ou témoigne-t-elle de certaines intentions politiques?

Nous avons la bonne fortune de connaître avec une suffisante précision le moment où fut terminée la composition de ce livre : dans le cours de l'année 23 av. J.-C. ou les premiers mois de 22. Ce qui le rend

contemporain de la crise la plus grave qu'ait traversée le principat naissant. Après la prise, en 27, du titre d'*Augustus*, le prince a quitté Rome, où il n'est revenu que trois ans après. Ce temps a été utilisé pour préparer l'opinion à reconnaître non seulement la mission divine du nouvel « Auguste », mais, ce qui importait davantage, celle de la *gens Julia*. Toute réforme profonde de l'État devait reposer sur l'assurance que l'œuvre d'Auguste serait continuée et que les luttes autour de la conquête du pouvoir ne reprendraient plus, s'il venait à mourir. Pour assurer cette pérennité, Auguste a choisi son neveu, M. Claudius Marcellus, auquel il fait épouser, dès 25, sa propre fille, Julia. On assiste alors à un concert de louanges autour du jeune homme : Horace le chante, « rameau d'une gloire ancienne, éclairé par les rayons du *sidus Julium* ». Auguste restaure le temple de Jupiter Férétrien, monument gentilice des *Claudii Marcelli*, et Properce célèbre l'*aition* du petit sanctuaire. Cependant, Virgile reste muet. D'Espagne, où il se trouve, Auguste le presse de publier « quelque chose de son *Énéide* ». Pour lui complaire, Virgile, qui s'était jusque-là attardé au roman de Didon et au récit de la prise de Troie, compose certaines pages du livre VIII, le Bouclier d'Énée et la visite à Pallantée, qui comptent parmi les épisodes les plus « engagés » de l'œuvre entière, et surtout le livre VI qui doit répondre aux préoccupations dominantes d'Auguste. On y trouve, en effet, non seulement des développements relatifs à la morale dans le sens de la réforme augustéenne (condamnation de l'adultère, annonçant la *Lex Julia*, condamnation des proscriptions, des prévarications d'Antoine, effacement de César, réhabilitation de Caton, rappel des mérites de Camille, le dictateur qui a élevé un temple à la *Concordia*), mais l'énumération des gloires romaines culmine sur l'éloge de M. Claudius Marcellus, le vainqueur de Clastidium.

Or, brusquement, s'abattent sur Auguste plusieurs catastrophes, qui remettent le nouveau régime en question : la conjuration de Muréna, qui évoque le spectre des proscriptions (condamnation *in absentia*, exécution sommaire) et, surtout, la maladie d'Auguste à son retour d'Espagne. Auguste va disparaître avant l'heure, avant que Marcellus ne soit en situation de continuer son œuvre : la mission divine des *Julii* est démentie par les faits. Mais, soudain, les soins d'Antonius Musa rendent le prince à la vie. De nouveau, l'œuvre reprend (Auguste assume la *tribunicia potestas* et, dans les provinces, l'*imperium proconsulare majus*) ; de nouveaux honneurs s'accumulent sur la tête de Marcellus, qui est élu édile avant l'âge, célèbre les *Ludi Romani* avec magnificence ; le théâtre projeté par César est commencé en son nom, quand, brusquement, au mois d'octobre, Marcellus meurt. L'édifice dynastique, les *Fata gentis Juliae* ne sont-ils donc qu'un leurre? Auguste, pourtant, reprendra la lutte. Une nouvelle absence, en Orient cette

fois, laissera le temps à Julie, mariée hâtivement à Agrippa, d'assurer la survie de la *gens*, et, coup sur coup, vont naître C. et L. César. Et, deux fois grand-père, prémuni contre les coups du sort, Auguste peut, enfin, célébrer, en 17, les Jeux Séculaires qui fondent le nouveau Siècle.

Le livre VI de l'*Énéide* nous garantit que, dès 23, Auguste avait pensé à ces *Jeux* ; la date choisie par Domitien pour ceux de 88 montre (ainsi que l'avait supposé Hirschfeld) que son intention était de les célébrer en 22. Et c'est pour les préparer que Virgile a imaginé son épisode d'une descente aux Enfers. Pour cela, il a innové par rapport à la tradition. Il a imaginé le rôle de la Sibylle, en accord avec Auguste, qui, dès 37, s'était attaché à « confisquer » à son profit les *Libri Sibyllini* et les prédictions apolliniennes. Le rituel de la descente d'Énée aux Enfers est conforme à ce que nous savons du rituel généralement prescrit par les *Libri*. A plusieurs reprises, Anchise fait allusion à des doctrines millénaristes (les mille ans du retour des âmes, les trois *saecula* de cent dix ans écoulés entre l'arrivée d'Énée et la fondation de Rome). Et, de plus, il a donné aux aventures de son héros une chronologie qui place la descente aux Enfers à un moment proche de la date assignée à la célébration des Jeux Séculaires, entre le soir du 31 mai et les premiers jours de juin. L'épisode se produit entre le 12 février (*parentatio* d'Anchise) et le 12 août (sacrifice de l'*Ara Maxima*). Après la *parentatio* d'Anchise ont eu lieu, coup sur coup, la fondation de Ségeste et celle du temple de Vénus Erycine, qu'il y a lieu de rapprocher des deux dates du *Natalis Romae* et du *Natalis* du temple de Vénus Erycine à Rome même (21 et 23 avril). Après neuf jours de fête et de longs adieux, les Troyens repartent, sur la mer « ouverte », au début de mai. Avant la descente aux Enfers se place encore la célébration des funérailles de Misène, le patron des trompettes — ce qui suggère la date du 23 mai, correspondant au *Tubilustrium* du calendrier romain. La descente aux Enfers est donc très voisine de la date officielle des *Ludi*. La coïncidence ne saurait être fortuite.

Virgile, dans le livre VI de l'*Énéide*, a donc bien songé à servir les intentions d'Auguste, et l'on s'explique que le prince ait tellement désiré que fût publié un poème qui formait un commentaire sacré à son œuvre[1].

— M. P. Grenade souligne l'importance de l'année 23 dans le récit de Dion Cassius. Mais n'y a-t-il pas eu conflit à l'intérieur de la maison impériale, Agrippa étant républicain, Marcellus représentant la tendance monarchiste? Auguste n'a-t-il pas un moment hésité à désigner

1. Le texte intégral de cette communication sera publié dans la *Revue des études anciennes*.

Marcellus et n'a-t-il pas, finalement, envoyé Agrippa en disgrâce?

— M. GRIMAL répond en renvoyant à la démonstration de R. Syme, qui a montré que la mission d'Agrippa en Orient n'était pas une disgrâce, mais, au contraire, une preuve de confiance.

— M. HEURGON se demande ce que devient l'unité de la composition du livre VI, composé avant et après la mort de Marcellus? Les intentions du poète ont-elles pu être les mêmes avant et après?

— M. BOYANCÉ, tout en reconnaissant les rapports soulignés entre la politique d'Auguste et certains thèmes du livre, se refuse pourtant à subordonner la création du poète, et toute sa pensée, à des intentions de simple « propagande ». Le plan de Virgile est antérieur à la crise de 23, et ce ne peut être dans la perspective de celle-ci que le livre a été conçu. — M. GRIMAL répond que l'effort du prince pour annexer à son profit les *Libri Sibyllini* et la pensée millénariste datent de 37 (promesse d'un temple à Apollon sur le Palatin, désignation d'Octave comme quindécemvir). Il y a là le développement d'une pensée à la fois politique et religieuse, très consciente, que Virgile a faite sienne — ou, peut-être, qu'il a contribué à former.

— M. J. PERRET fait observer que l'on a l'impression, en lisant Virgile, que les funérailles de Misène précèdent immédiatement la descente aux Enfers. — M. GRIMAL répond que telle est aussi l'impression pour plusieurs épisodes dont on constate après coup qu'ils sont séparés par plusieurs jours. L'art de Virgile consiste à « contracter » le temps et à donner des repères, le temps « réel » ne coïncidant pas toujours avec la marche apparente du récit.

II. — M. M. DURRY présente un bref exposé relatif au fonctionnement de la *Fédération internationale des Associations d'Études classiques* (F. I. É. C.), rattachée au *Conseil international de la Philosophie et des Sciences humaines* (C. I. P. S. H.), dans le cadre de l'U. N. E. S. C. O. Il rappelle les circonstances dans lesquelles s'est constitué cet organisme en 1948 et se réfère aux Notices publiées par M. Marouzeau dans ses Chroniques de la *Revue* (1947, p. 67, et 1948, p. 82). Puis il explique le fonctionnement actuel de la Fédération, ses buts, ses moyens d'action, et surtout incite les usagers, c'est-à-dire tous les représentants des études classiques, soit par initiatives individuelles, soit par l'intermédiaire des Sociétés auxquelles ils appartiennent, à présenter leurs observations et suggestions aux représentants de la Fédération, c'est-à-dire aux membres du Bureau et de l'Assemblée [1].

1. Le texte, plus développé, de l'exposé de M. Durry figure ci-dessous, à la rubrique : *Chronique des études latines*, p. 88.

— A la suite de la séance de la Société avaient été convoqués les amis de Jean ANDRIEU, désireux d'évoquer son souvenir dans un cadre qui lui était cher, au moment où il est ravi à leur affection et à la science (cf. ci-dessous, *In memoriam*, p. 101).

M. J. MAROUZEAU rappelle les principales péripéties de sa carrière qui, au moment même où s'achevait sa brève existence, allait être couronnée par sa soutenance de thèse et par sa nomination à la Faculté des lettres de Nancy.

MM. J. PERRET et A. DAIN dégagent les traits essentiels de sa thèse principale, qui apporte une vive lumière dans le domaine peu exploré de l'histoire formelle des textes, en même temps qu'elle explique certains aspects des types littéraires.

M. M. DURRY donne lecture du décret de nomination de Jean Andrieu à la Faculté des lettres de Nancy et de la demande adressée au Ministre en vue d'obtenir pour lui l'attribution du doctorat à titre posthume.

M. H. FRÈRE, professeur à la Faculté des lettres de Nancy, à qui J. Andrieu devait succéder, rend hommage à celui que la Faculté se préparait à accueillir avec l'estime que méritait sa science et son caractère, et dont elle porte aujourd'hui le deuil.

VII.

SÉANCE DU SAMEDI 12 DÉCEMBRE 1953.

Président : M. J. PERRET.

Membres présents. — Mlle M.-Th. d'Alverny, MM. J. Bayet, J. Bérard, A. Bourgery, G. de Boussineau, P. Boyancé, J. Couissin, P. Courcelle, A. Dain, R. Dreyfus, M. Durry, A. Ernout, Mlle J. Ernst, MM. G. Fohlen, R. France, H. Frère, Mlle A. Freté, MM. P. Grimal, J. Hellegouarc'h, J. Heurgon, RR. PP. J.-M. Hubert, J. Jiménez Delgado, A. Lauras, M. J. Le Gall, Mme H. Michel-Lévy, M. L. Nougaret, Mme S. Nougaret, Mlle H. Pétré, M. H. Pflaum, Mme V. Regnot, MM. J. Reinach, Ch. Rosset, W. Seston, H. Stern, Mlle A. Tachauer, R. P. M. Testard, M. J. Toutain, R. P. M. Verheijen, Mlle J. Zimermann.

Communications du Bureau.

M. J. PERRET, président, donne tout d'abord des nouvelles rassurantes de la santé de notre Administrateur, M. J. MAROUZEAU ; la séance de ce jour sera une des rares qui se seront tenues en son absence, et tous les membres souhaitent et espèrent le revoir à son poste lors de la séance de janvier.